



## Bretagne

# La pêche plaisance montre ses muscles

**Forts de 2,5 millions de pratiquants, porteurs d'un marché de 2 milliards d'euros, les pêcheurs plaisanciers veulent être mieux reconnus.**

Argeles-sur-Mer. De notre envoyé spécial « **Le lobby de la pêche professionnelle n'a que trop duré. Nous ne pourrions pas pérenniser nos activités si nous ne sommes pas rassemblés.** » Un tonnerre d'applaudissements a salué les propos de Serge Pallares, président de la Fédération nationale des ports de plaisance. Invité au congrès de la **FNPPSF** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs français) hier à Argelès-sur-Mer dans le Pyrénées-Orientales, il n'a pas raté son entrée. Une manière aussi de se rapprocher de clients de plus en plus vigilants sur les tarifs et services portuaires. Projet d'assises nationales « **Selon une étude BVA, nous sommes près de trois millions et représentons un marché de deux milliards d'euros injectés dans les économies locales** », souligne le Finistérien Paul Vinay, vice-président de la FNPPSF. Un

poids économique et social insuffisamment reconnu selon lui. « **Exemple: nous sommes écartés du Conseil national de la mer et des littoraux. C'est scandaleux !** » se fâche le Costarmoricain Jean Kiffer, réélu, hier, à la tête de la fédération qu'il préside depuis dix ans. Un temps apaisées, les relations se tendent à nouveau avec les professionnels. « **Ils tentent systématiquement de saboter la charte de la pêche plaisance en cours d'élaboration** », déplore Jean Kiffer. Le conflit porte aussi sur l'accès à la ressource. « **On nous accuse de prélever autant de bars (5000t/an) que les professionnels. Une étude d'Ifremer démontre que nous en capturons à peine la moitié.** » Même agacement à propos du thon rouge. « **On nous autorise l'équivalent d'un dixième de thon par bateau. De qui se moque-t-on? Pourquoi nous pénaliser alors que ce sont les professionnels qui ont surpêché** », ne décolère pas Jean Kiffer. Selon une autre étude BVA, « **la pêche récréative représente moins de 3% des apports**

**déclarés par les professionnels en criée** », précise Paul Vinay. Remontées, les cinq fédérations de pêche plaisance discutent de leur rapprochement et planchent sur un projet d'assises nationales en 2013. Objectif : « **Ne plus être assujettis à la pêche professionnelle. Nous sommes prêts pour un dialogue ferme, mais notre activité doit être reconnue à part entière** », plaide Jean Kiffer. Pour y parvenir, il se déclare « **fervent partisan de la création d'un ministère de la mer** ». Trois millions de pêcheurs plaisanciers et leurs familles, ça fait pas mal d'électeurs potentiels. Non ? Jean-Pierre BUISSON.